



Salaire minimum assurances classe 2

Par **p0lette**, le **02/03/2012** à **22:14**

Bonjour,

Je me renseigne car des bruits on courus quant au salaire que certains d'entre nous ont touché.

Je travaille dans l'assurance, en tant que téléconseillère de classe 2.

L'année de mon embauche, 2009, j'ai été payée 18000€ bruts sur 13mois.

J'ai trouvé ce texte:

<http://legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=0AA75675435FD7CB936BA94DA0FADAAB.tpdkjo09v>

Est ce que la classe 2 correspond bien à la classe B?
Ces montants sont ils exprimés en brut, net, sur 12 ou 13 mois?

Merci beaucoup pour vos réponses!

Par **pat76**, le **03/03/2012** à **18:34**

Bonjour

Vous avez vérifié avec la grille salariale de votre convention collective?

Par **p0lette**, le **03/03/2012** à **18:58**

Bonjour,

Oui, j'ai regardé, mais elle date de 97 et les montants sont mis à jour tous les ans... Sinon là on serait bien en dessous du smic!

Ma convention collective est celle des sociétés d'assurances, je pense que cela correspond à celle que j'ai mis en lien?